



Naître & Grandir en languedoc roussillon



Rapport d'activité 2015

Naître & Grandir
en languedoc roussillon

L'association Naître et Grandir en Languedoc-Roussillon

L'association Naître et Grandir en Languedoc-Roussillon, créée en 2014, est le support juridique :

- du réseau périnatal Naître en Languedoc-Roussillon depuis 2005,
- du réseau de suivi des enfants vulnérable Grandir en Languedoc-Roussillon depuis 2010,
- de la coordination régionale du dépistage néonatal de la surdité depuis 2013.

Le ministère de la santé a publié, en juillet 2015, un nouveau cahier des charges pour les réseaux de santé en périnatalité qui définit un socle commun de missions (appui méthodologique, formation, d'information) et deux nouvelles priorités : l'amélioration de l'accès à l'IVG et la réduction des inégalités sociales de santé.

En 2015, l'association a entrepris une importante réorganisation interne : elle a pris une part active au projet de mutualisation inter-réseaux Résod'Oc, notamment en emménageant dans des locaux communs à Montpellier, et a initié un rapprochement avec ses homologues de Midi-Pyrénées : Maternip et P'titmip.



La coordination du dépistage néonatal des troubles de l'audition

Appui aux maternités : Le réseau s'est déplacé dans les 20 maternités de la région pour présenter les résultats 2014 et a apporté son aide et son expertise dans l'organisation du dépistage

Journée régionale : une journée de présentation des résultats régionaux et de promotion des bonnes pratiques a été organisée à laquelle 64 professionnels ont participé.

Outils de communication : La plaquette de présentation du dépistage a été diffusée dans toutes les maternités. Une affiche de présentation a été diffusée dans tous les services de consultation et les cabinets des libéraux. Des lettres types ont été préparées pour expliquer le dépistage défavorable.

Système de suivi du dépistage et des diagnostics : en lien quotidien avec toutes les maternités de la région, le réseau a recueilli les données du dépistage et des diagnostics. D'importants progrès ont été réalisés :

- le taux d'exhaustivité du dépistage est passé de 93,78 % en 2014 à 98,86 % en 2015
- une amélioration de la pratique des tests et une généralisation du protocole recommandé (OEA / PEAA) qui se traduit par une baisse des tests défavorables et un taux d'enfants orientés vers l'ORL de seulement 4,12 %
- Une baisse du taux des perdus de vue parmi les enfants orientés vers l'ORL pour un diagnostic passant de 56,9 % en 2014 à 43,9% en 2015.

Visitez notre site internet : www.nglr.fr